

COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale de la Ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 08 Février 2014 à LA FERTE BERNARD (72)

Suite à l'émargement des clubs, le quorum est atteint au moment de l'ouverture de l'assemblée, les 44 clubs présents totalisent 212 droits de vote sur les 365 possibles. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Les clubs suivants se sont excusés de ne pouvoir être présents : Basse Goulaine - Cordemais - Le Bignon - Montoir de Bretagne - Daumeray - Le May sur Evre - Fontenay le Comte -

Institution présente, le C.R.O.S. représentée par un Elu : Monsieur Richard MAGNETTE - La Mairie de la Ferté Bernard représentée par l'Adjoint à la culture.

- Le Président Alain BOSSARD déclare l'Assemblée Générale ouverte à 09h30.
- Le Président Alain BOSSARD, propose une minute de silence pour les archers de la Ligue qui nous ont quittés au cours de cette année 2013.
- Jean Yves MECHE, Président du club de La Ferté Bernard ouvre l'assemblée avec son mot de bienvenue.
- Le Président demande des scrutateurs pour contrôler les opérations de votes de la journée. Quatre personnes se présentent : Marie Pierre Colin - Patrick Gesnin - Frédéric Paillat - Monique Piton

ELECTION DES REPRESENTANTS DES CLUBS A L'Assemblée Générale de la FFTA le 05 Avril 2014

Selon la procédure de la représentation des clubs pour l'AG de la FFTA, les candidats devaient faire acte de candidature par écrit auprès de la Ligue : 3 candidatures reçues dans les délais imposés.

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité la présence de trois candidats pour l'Assemblée Générale de la FFTA le 05 Avril 2014 à Paris.

Le résultat du vote à bulletin secret est le suivant :

Nombre de votants = 212

Bulletins blancs ou nuls = 0

Ont obtenu :

Alain BOSSARD - Club de Challans	195 voix, représente les clubs de la ligue à la FFTA
Emmanuel HESRY - Club Les Brouzils	195 voix, représente les clubs de la ligue à la FFTA
Daniel ORIEUX - Club de la Ferté	206 voix, représente les clubs de la ligue à la FFTA

ELECTION DES MEMBRES AU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE

5 postes sont vacants sur les 19 postes proposés dans les statuts de la Ligue.

1 candidat a fait acte dans les délais impartis.

Emmanuel HESRY, candidat, se présente à l'Assemblée puis le vote à bulletin secret est ouvert.

Le résultat du vote est ensuite annoncé par Le Président.

Nombre de votants = 212

Bulletins blancs ou nuls = 0

Le candidat est élu Emmanuel HESRY 202 voix Club Les Carquois de Grasla 85



COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale de la Ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 08 Février 2014 à LA FERTE BERNARD (72)

RAPPORT SECRETAIRE GENERAL

- Voir en annexe 1 le rapport dans son intégralité

BILAN FINANCIER

I - Compte de résultats 2013 :

2013 est le premier exercice en année pleine après le démantèlement de l'ETR avec pour conséquence la diminution des charges de personnel, la disparition des recettes des prestations de l'ETR, l'adaptation à la baisse de nos demandes de subventions.

Malgré ces éléments, bien que le volume de l'exercice diminue de 193904€ à 143557€, l'exercice dégage un résultat bénéficiaire de 20 815€.

En dehors des postes déplacements et salaires logiquement impactés à la baisse, il est à noter une progression des « missions réceptions », dans lesquels nous retrouvons les charges liées au concours des jeunes compétiteurs, dépendant à la fois du nombre des participants mais surtout de l'éloignement des lieux des compétitions.

Comme points de repère quelques postes de charge :

- le budget compétition atteint (inscription, déplacements, hébergement) 13000€
- l'arbitrage 3000€, l'aide aux clubs 5880€ (subvention à l'organisation de compétition Ligue).
- les autres postes de charges ne présentent pas d'évolution notable par rapport à l'exercice précédent.

II -Compte de résultats du Pôle :

Le résultat du Pôle est une extraction à partir du budget général des postes concernant son fonctionnement.

Pour cette année il est déficitaire de 6 194€.

Ceci est dû en grande partie à la non reconduction de la subvention de 4000€ de la FFTA, cette position exposée dans plusieurs documents confirme la régionalisation de la gestion des Pôle espoirs.

On constate également le décrochage entre les frais de scolarité facturés par la ligue aux parents par rapport à leurs coûts réels. Le retour à l'équilibre ne pourra se faire que par une augmentation des demandes de subvention auprès de la région et, parallèlement, un réajustement des frais refacturés aux parents plus conforme à la réalité (pour information le montant FFTA est de 4100€ pour la saison prochaine), mais cela ne pourra se faire que graduellement !

III – Bilan 2013 :

En actif on trouve les immobilisations (biens corporels de la Ligue), les stocks, les créances (solde des subventions due au titre de 2013, etc.) Les disponibilités bancaires.

En passif les reports des résultats antérieurs, le résultat de l'exercice, subvention d'investissement, les dettes, les produits constatés d'avance (part des frais de scolarité à recevoir sur 2014).

On peut voir que les créances de l'actif couvrent largement les dettes (provisions charges), les soldes bancaires sont normalement élevés compte-tenu de l'arrêt des comptes au 31 décembre, la quote-part des licences FFTA étant reçu le dernier trimestre de l'exercice.



COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale de la Ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 08 Février 2014 à LA FERTE BERNARD (72)

Intervention des vérificateurs aux comptes, MM. Bernard Hercelin et Michel Belmonte proposent à l'issue de leur rapport de voter le quitus au trésorier.

- L'Assemblée donne quitus à l'unanimité.

Les vérificateurs élus pour l'année 2014/2015 : MM. Bernard Hercelin et Erick Travers.

IV - Budget prévisionnel 2014 :

Au cours de la préparation du prévisionnel, une première approche laissait apparaître un niveau élevé de bénéfice et avait conduit à une proposition de réduction de 2€ de la part Ligue, la Ligue n'ayant pas pour objet d'engranger des bénéfices.

Par la suite, au fur et à mesure de « l'affinage » des comptes, le bénéfice s'est consolidé amenant à proposer 3€ de réduction.

Le budget présenté, qui est avant tout une prospective, s'appuie sur une augmentation des demandes de subvention auprès des tutelles régionales afin de pallier la carence de la FFTA.

- Est-ce que les institutionnels répondront favorablement à nos demandes de subvention ?
- A ce jour il est difficile d'avoir un prévisionnel sur les frais de compétitions, déplacements non fixés définitivement.
- Le nombre de licenciés est en baisse de 5% ... durable ? (ordre de grandeur 100 licenciés environ 1300€ en + ... ou en -)
- Avenir du Pôle ? Le tir à l'arc sera-t-il intégré dans le projet CREPS ? 2014 est l'année charnière
- Pourquoi ne pas répartir prudemment cette diminution de la part Ligue sur plusieurs années (2€ en 2014-15 et 1€ en 2015-16) ?

Le Président rappelle la démarche qui a présidé à l'élaboration de ce projet et engage le débat avec l'Assemblée. Après ces échanges, il propose à l'Assemblée de s'exprimer sur le choix suivant :

réduction de 2€ sur la quote-part 2014-2015 ou réduction de 3€.

- Résultat du vote : 127 voix pour une réduction de 2€,
83 voix pour une réduction de 3€
La réduction de 2€ sur la quote-part de la licence saison 2014-2015 est adoptée.

VERIFICATEURS AUX COMPTES

Michel BELMONTE du club de Sablé sur Sarthe et Bernard HERCELIN du club de Nantes lisent leur rapport, félicitent la très bonne gestion et la tenue du grand livre et demandent à l'assemblée de donner quitus au Trésorier.

L'Assemblée donne quitus à l'unanimité.

Les Vérificateurs pour l'année 2014/2015, élus à l'unanimité sont :

Erick TRAVERS du club de Les Touches et Bernard HERCELIN du Club de NANTES (archers Nantais).

Présentation du budget 2014

Le Trésorier présente le budget prévisionnel.

Il est demandé à l'Assemblée de voter pour l'approbation de ce prévisionnel :

Adopté à l'unanimité



COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale de la Ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 08 Février 2014 à LA FERTE BERNARD (72)

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT Alain BOSSARD

Voir en annexe 2 le texte intégral du rapport moral
Le Quitus est donné, à l'unanimité, au Président.

Signature Convention Sport adapté et Ligue PDL

La convention avec la Ligue PDL et Sport adapté a été signée dans un premier temps, le 28 novembre 2013 à la maison des sports - Nantes - en présence des deux Présidents respectifs : Monsieur Alain BOSSARD pour la Ligue Tir à l'arc et Monsieur Richard MAGNETTE pour la Ligue Sport adapté.
Cette signature est officialisée au cours de l'assemblée générale de la Ligue.
Ce partenariat ouvre la double licence aux archers concernés avec une part financière prise en charge par la FFTA.
Mise en place d'une commission mixte pour entre autre, l'organisation de championnats, concours.

Intervention CROS représenté par Monsieur Magnette

A la demande de Monsieur MEAS, Président du CROS, Monsieur Magnette est mandaté, élu sarthois du CROS.
Il aborde un point au demeurant sensible : les diminutions des Subventions aux Associations. Une pétition nationale insistant sur leur désengagement, sera envoyée aux Dirigeants de notre Pays.

POLE ESPOIRS – PESR – Intervenant Francis SIMON

Après 8 années d'existence, le pôle espoirs assure, depuis 3 ans, 4 missions :

- Centre d'entraînement
- Centre d'expertise
- Centre de ressources
- Centre de formation

Les effets du pôle espoirs s'observent sur le niveau sportif de la Ligue.

Les principaux résultats du pôle espoirs 2013 :

- 2 sélections internationales
- 50% des archers de l'année sont inscrits sur liste ministérielle de haut niveau en catégorie jeune et sénior (critère d'un pôle France)
- Scolarité : actuellement 100 % de réussite aux examens ou passage en classe supérieure.
- Sur les 8 années d'existence du pôle espoirs, 7 années avec au moins une sélection internationale.

Orientation de la FFTA pour le PES 2014/2017

- A partir de Septembre 2014 : 2 groupes :
- * Un collectif de 6 cadets à juniors 1 , internes au CREPS et scolarisés au CENS.
- * Un collectif d'au moins 3 à 6 minimes (en cours d'étude de faisabilité – directives nationales)



COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale de la Ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 08 Février 2014 à LA FERTE BERNARD (72)

Centre de ressources et de formation

- Un colloque annuel
- Une question qui demande à réfléchir : Comment pourrait-on diffuser les connaissances et la compétence à entraîner au plus grand nombre de compétiteurs et entraîneurs ?

La poursuite du pôle espoirs est liée au nouvel équipement de Tir à l'arc dans le futur CREPS et le renforcement de l'encadrement technique (ETR).

Francis rappelle les missions qu'il a en temps que CTR/CTN

- Missions de Ligue
- Missions centrées sur le PESR : Pôle espoirs
- Missions pour le service public (schéma territorial du sport, CNDS)
- Missions pour la FFTA

RAPPORT DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Commission Communication : intervenant Denis DUSSART

- La Commission communication rappelle qu'elle s'est réunie 3 fois
- Les comptes rendus de Comité Directeur sont mis en ligne dans les 15 jours qui suivent.
- Le calendrier des différents championnats de ligue a été communiqué à la presse régionale afin qu'ils puissent communiquer sur ces manifestations.
- Une première expérience : proposer un gîte pour hébergement afin de faciliter la venue des compétiteurs sur le championnat de Ligue adultes à Evron (53).
- Des oriflammes aux couleurs de la Ligue ont été remis aux Comités Départementaux
- Regroupement des inscriptions pour la finale de la Coupe du Monde à Paris – Sept 2013 –
- Site WEB : un groupe de 5 personnes : (Brigitte JAMBART– Josiane QUIRION– Dominique SALIOU - Florian CAMBOT et Alain MEYER) s'efforcent de le maintenir.
En moyenne mensuelle : 50 000 visites
Un rappel : Envoi des mandats et des résultats à mandats-resultat@arc-paysdelaloire.fr

Commission Formation : intervenant Jean Marcel QUIBLIER

La formation est toujours un élément très important au sein de la Ligue.

La Ligue remercie les clubs qui se proposent d'accueillir ces formations en mettant à disposition leurs salles, les Membres des divers jurys.

Le bilan de la saison passée est :

- * Pré-requis : 21 reçus sur 29 candidats à Rezé (44)
- * Entraîneur 1 : 24 candidats dont 20 reçus (examen le 08 avril 2013 à Carquefou)
- * Formation continue sous forme de colloque : 19 candidats à Challans (85)



COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale de la Ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 08 Février 2014 à LA FERTE BERNARD (72)

Saison 2013/2014

- * Pré-requis : 22 reçus sur 25 candidats à Rezé (44)
- * Entraîneur 1 : 20 candidats – Examen le 05 Avril 2014 – Le Bignon (44)
- * Entraîneur 2 : 9 candidats- Depuis plusieurs années, cette formation n'était pas dispensée par manque de candidats. Probablement la seule formation de l'olympiade.
- * Formation continue sous forme de colloque : un véritable succès.
Validation diplôme : 46 candidats
Dirigeants bénévoles et autres : 15 représentants

A la fin de cette présentation, question de l'assemblée est posée :

Ne faudrait-il pas penser à la délocalisation de ces dites formations et pré-requis dans les départements 72 ou 53.

Ces départements ont un potentiel de candidats mais ne s'inscrivent pas, les formations étant très souvent dans les autres départements (44 -49 et 85)

Il est répondu, que leur demande pourra être examinée au regard des inscriptions, sachant que c'est le formateur qui se déplace sur le lieu de la formation.

Bien évidemment il faudra qu'un club propose les installations requises pour dispenser ces formations.

Commission Parcours : intervenant Daniel ORIEUX

Nature et 3D

Il est dressé un bilan sportif sur les différents championnats.

France par équipe de Tir nature : club de Saumur – 3^{ème} place sur 18 équipes

France Tir nature : 4 clubs représentés par 13 archers

4 podiums : 1^{er} : Junior Homme Bare bow

1^{er} : Senior Femme tir libre

2^{ème} : Vétéran Femme Bare bow

3^{ème} : Vétéran Homme arc droit

France par équipe de Tir 3D : 12 clubs représentés par 30 archers

2 podiums : 1^{er} Junior Homme Tir libre

3^{ème} Vétéran Femme arc nu

Campagne : intervenant Jean-Yves BONNIEC

Plusieurs actions ont été menées pour aider les archers à découvrir, s'améliorer et s'entraider dans le tir campagne.

- Stage découverte tir campagne

- Stage de perfectionnement avec Catherine PELLEN pour les archers participant au France. Très belle expérience.

Tous ces stages se déroulent à Cholet (49) ont rencontré un excellent succès.

Merci à toutes les personnes qui ont aidé à mettre en œuvre ces actions.

Pour la saison 2014, nous espérons qualifier une équipe féminine et une équipe homme pour représenter la Ligue à l'Open de France de Tir nature en mai dans le Var.



COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale de la Ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 08 Février 2014 à LA FERTE BERNARD (72)

Plusieurs actions sous forme de stage sont proposées :

- Stage bare bow – réglage de l'arc
- Stage découverte du tir campagne un au nord de la ligue (Le Luart) un au sud (Cholet)
- Stage perfectionnement tir campagne pour les jeunes participant au France
- Plusieurs entraînements collectifs pour toutes les catégories afin de préparer au mieux les « France »

Commission Cibles anglaises : intervenante Dominique SALIOU

Bilan filière par équipe :

DR : bonne participation à la salle : 19 clubs, seulement 5 franchissent toutes les étapes

DRE : 3 équipes femmes classiques

12 équipes hommes classiques

2 équipes femmes AMP

6 équipes hommes AMP

Toutes les équipes ont participé aux 3 compétitions.

Les deux premières équipes de chaque catégorie ont participé à la finale nationale de DR à Lescar.
La saison prochaine, seule la première équipe participera.

Bilan filière individuelle

Championnats de Ligue :

Salle jeunes à la Flèche : 108 archers

Salle adultes à la Flèche : 187 archers

FITA à Beaupréau : 110 archers

Fédéral à Angers : 167 archers

Beursault à Donges : résultats non envoyés

3^{ème} manche de D1 à Laval

Le cahier des charges connaît une mise à jour, qui sera bientôt disponible sur le site Ligue.

Modifications en 2014 : Championnat de ligue salle jeune

- Objectif 1 : que les jeunes se « battent » pour accéder aux finales : Atteint

- Objectif 2 : que les jeunes prennent plaisir aux tirs par équipe : Atteint

Pour en faire un bilan : la commission attend les remarques positives ou négatives à (sportif@arc-paysdelaloire.fr) afin de décider la suite à donner et demander validation au Comité Directeur.

COMMISSION Arbitres : Intervenante Marcelle BONNIN-GUERIN

Saison 2013 : 11 adultes en formation

Résultat à l'examen : 10 adultes reçus

Saison 2014 : 15 adultes en formation

3 adultes arbitres sur une nouvelle option



COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale de la Ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 08 Février 2014 à LA FERTE BERNARD (72)

6 arbitres ont prêté serment lors de notre Assemblée Générale :

Rémi BARRANGER
Stéphane HILLAIRE
Chantal MORA TACHE
Frédéric SEINE
Yann ROUSSEL
Didier THIBAUD

Club de Aizenay 85
Club de St Géréon 44
Club de Les Magnils Regniers 85
Club de Pontchâteau 44
Club de Piriac 44
Club de Challans 85

Commission Handicap : Intervenant Catherine MIGNE

Le nombre d'archers ayant une double licence dans les Pays de la Loire est d'environ une trentaine. Pour faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de la FFTA, la ligue mène des actions :

- Faciliter l'accès aux compétitions FFTA avec les règlements FFH
- Organiser des compétitions FFH, leur donnant la possibilité de se qualifier aux France FFH. Un trop grand nombre de catégories n'est pas représenté au niveau départemental.

Catherine Migné, Membre de l'Equipe technique régionale a été nommée CRFR de la région par la FFH.

Bilan 2013

- Gestion du calendrier FFH régional avec les arbitres
- Présence FFTA (ETR)/ FFH (CTFR) aux championnats de France Hiver et Eté
- Organisation des championnats inter-régions hiver (Le Mans) et été (Aizenay)
- Stage 2 jours les 4 et 5 octobre à Piriac 44

Saison 2013/2014

- Signature de la convention Ligue Sport adapté et Ligue Tir à l'arc (28 nov 2013)
- Organisation de 3 championnats de France (handisport hiver – Sport adapté – handisport été)
- Organisation de 2 compétitions inter-régionales

- Stage de printemps sur une journée
- Stage d'automne

RECOMPENSES

La ligue félicite tous les archers qui ont fait un podium sur les différents championnats de France et les récompense avec des bons d'achats chez nos Partenaires d'archerie qui participent également : Gold Archerie à Nantes et l'Armurerie Audureau à La Roche Sur Yon



COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale de la Ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 08 Février 2014 à LA FERTE BERNARD (72)

QUESTIONS DIVERSES

1^{ère} Question

Pour quelles raisons la part ligue de la licence sans pratique est aussi élevée que les autres licences ?

Sans pratique = souvent bénévole entraîneur, trésorier ou autre poste, ce sont souvent ces bénévoles qui font rentrer de l'argent dans les caisses de la Ligue et, si on faisait une enquête, les clubs participent généralement à une partie ou la totalité du coût de cette licence.

La FFTA, certains CD et autres Ligues ont un tarif bien différent pour cette licence.

Une manière peut-être de reconnaître ses bénévoles ?

Ce qui est sûr, certains clubs ne licencient pas tous leurs bénévoles dirigeants...

Réponse du Président de la Ligue :

« Notre ligue s'est opposée en son temps à la proposition de la FFTA de scinder les licences adultes en 3 catégories : sans pratique, pratique en club, pratique en compétition, au motif que ce dispositif malgré l'intérêt qu'il présentait avec la création d'une licence plus particulièrement destinée aux bénévoles (et dirigeants) était prétexte, outre sa complexité, à une hausse masquée du montant moyen des cotisations.

Nous ne nous étions d'ailleurs pas trompés sur ce point puisque près de 90% des adultes choisissent la licence "pratique en compétition", une proportion de licenciés que l'on ne retrouve pas sur les concours bien que notre ligue présente un excellent taux de compétiteurs.

En phase avec cette position, il avait été alors décidé de conserver une part ligue constante quelle que soit la pratique.

Nous constatons qu'à peine plus de 1% des adultes sont licenciés "sans pratique". Sans doute une baisse sensible de la part ligue sur ce type de licence pourrait-elle avoir un effet de levier substantiel sur la régularisation de certains bénévoles dirigeants de fait comme le laisse entendre la dernière phrase de votre requête. Les clubs éventuellement concernés par cet état de fait en ont-ils d'ailleurs bien mesuré les conséquences en cas d'accident ?

Cette requête sera portée à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration. »

2^{ème} Question

Voir annexe 3 : question complète au sujet de la vie du Pôle et du rôle des Parents.

Réponse du Président de la Ligue

« La meilleure réponse qui puisse être apportée à votre première requête l'a été par la candidature et l'élection au CA d'un parent d'un archer du Pôle : il est tellement plus simple et évident d'agir dans la ligne de nos statuts... Cette élection est une première dans l'histoire du Pôle à l'exception non significative de mon prédécesseur.

L'implication des parents est essentielle dans le parcours d'un jeune sportif, de son apprentissage jusqu'au plus haut niveau ; je n'affirmerai certainement pas le contraire compte tenu de mon expérience personnelle et ma position sur ce point lors de la réunion que vous évoquez a été très claire.



COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale de la Ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 08 Février 2014 à LA FERTE BERNARD (72)

Néanmoins, et vous employez à bon escient l'expression "tiers distancié", s'agissant de la présence des parents sur les compétitions, il ne leur est nullement interdit d'être spectateurs, heureusement, mais il est impératif de fixer les limites de leur implication. *Sutor ne supra crepidam*, à chacun sa compétence, notre sport n'échappe pas à cette règle.

Nous avons établi la Charte du Pôle Espoirs en concertation avec notre CTN Francis Simon, nous inspirant largement du document en usage dans les Pôles France. Cette ébauche de règlement intérieur a le mérite d'exister, il est dommage et incompréhensible que les archers et leurs parents tardent à la signer comme il leur a été demandé en début de saison. Au 31 décembre 2013, seule une famille nous l'avait retournée malgré une relance en novembre !

De toute évidence, le mot "secte" que j'ai employé a marqué les esprits ; vous avez toutefois enlevé les guillemets que j'avais pris soin d'apposer dans le compte-rendu de notre réunion du 22 novembre ! Je pense qu'il serait judicieux de replacer dans le contexte de celle-ci l'usage que j'ai fait de ce terme. Mon engagement et mon action dans la pérennisation et la reconnaissance du Pôle Espoirs des Pays de La Loire depuis 5 ans ne souffrent j'espère aucune contestation. »

Le Président remercie toutes les personnes ayant assisté à cette assemblée, prononce la clôture à 16h30.

Le Président

La Secrétaire de Séance

Alain BOSSARD

Brigitte JAMBART